

AVERTISSEMENT.

L'expérience de tous les jours apprenant que, parmi les enfants qui fréquentent les écoles primaires, il s'en trouve un très-grand nombre qui n'ont pas assez de temps à donner à leur instruction pour pouvoir étudier toutes les règles de la syntaxe, nous avons pensé qu'il était nécessaire de placer, dans la première partie de la grammaire que nous publions, les principales règles d'accord de *l'adjectif*, du *verbe* et du *participe*, afin que les élèves qui ne pourront étudier la seconde partie connaissent au moins les règles les plus essentielles pour les cas ordinaires. Nous avons même divisé la première partie en *trois cours* : le premier, comprenant les numéros marqués d'un *astérisque*, sera étudié par les commençants et par les autres élèves qui auraient peu de dispositions. On fera étudier le second, comprenant, outre les numéros marqués d'un astérisque, tous ceux qui sont de ce même caractère, par les élèves qui sauront le premier, et enfin à une troisième récitation on ajoutera le petit texte, ce qui formera le troisième cours ; on se bornera cependant à faire rendre compte des conjugaisons des verbes irréguliers.

La seconde partie sera étudiée par les élèves qui seront jugés capables de l'apprendre et qui sauront bien la première.

Nous avons placé un *préambule* avant la définition de chaque partie du discours, afin de fixer d'abord l'idée de l'élève sur ce qu'il doit étudier.

Quelques changements, soit dans la classification, soit dans les définitions ordinaires, nous ont paru nécessaires. Ainsi nous n'avons adopté que deux sortes d'*adjectifs déterminatifs*, les *démonstratifs* et les *numéraux*, et nous avons nommé *pronoms adjectifs possessifs* ceux que d'autres grammairiens nomment simplement *adjectifs possessifs*, tels que *mon*, *ton*, *son*, etc., n. 117, parce qu'en effet ces mots jouent tout à la fois le rôle de pronoms possessifs et d'adjectifs. Ainsi *Pierre a perdu son livre* ; *son*, en même temps qu'il détermine le mot *livre* comme objet possédé, rappelle l'idée de *Pierre* comme possesseur ; il est donc *pronom adjectif possessif*.